
UNE CERTIFICATION POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET UNE INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE



**Certificat
de compétences
en langues de
l'enseignement
supérieur**

CERTIFICATION EN LANGUES

Le CLES est une **certification nationale** mise en place le 22 mai 2000 par le Ministère de l'éducation nationale.

Ce véritable **supplément au diplôme** s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui permet aux étudiants des universités et des grandes écoles de **mettre en évidence leurs qualifications et leurs compétences langagières**.

Ce certificat s'adresse principalement à **tout étudiant** engagé dans une formation de l'enseignement supérieur conduisant à la délivrance d'un diplôme ou d'un titre reconnu par l'État.

Le CLES est également ouvert à d'autres publics, pour en savoir plus www.certification-cles.fr.

LE CLES EST ACTUELLEMENT PROPOSÉ EN 9 LANGUES :

- ✓ allemand
- ✓ anglais
- ✓ arabe
- ✓ espagnol
- ✓ grec moderne
- ✓ italien
- ✓ polonais
- ✓ portugais
- ✓ russe

LE CLES EST ÉCHELONNÉ SELON TROIS NIVEAUX DE COMPÉTENCES :

- ✓ CLES 1 : pour **faire face à toutes les situations** de la vie courante
- ✓ CLES 2 : pour **interagir et négocier** dans la majorité des domaines
- ✓ CLES 3 : pour **faire valoir sa maîtrise linguistique** dans la vie sociale, académique ou professionnelle

AVEC LE CLES C'EST CHAQUE ANNÉE, EN MOYENNE :

- ✓ 340 sessions organisées
- ✓ 24 600 candidats inscrits





UNE CERTIFICATION À VOCATION EUROPÉENNE

Le CLES se décline en trois niveaux, chacun correspondant à un niveau du CECRL

CLES 1 (NIVEAU B1 – UTILISATEUR INDÉPENDANT)

Peut faire face à toutes les situations de la vie courante

Descripteurs du CECRL :

- ✓ Peut **comprendre les points essentiels** quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs etc.
- ✓ Peut **se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage** dans une région où la langue cible est parlée.
- ✓ Peut **produire un discours simple** et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- ✓ Peut **raconter** un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et **exposer** brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

CLES 2 (NIVEAU B2 – UTILISATEUR INDÉPENDANT)

Peut interagir et négocier dans la majorité des domaines

Descripteurs du CECRL :

- ✓ Peut **comprendre** le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un contexte complexe, y compris une **discussion technique dans sa spécialité**.
- ✓ Peut **communiquer** avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre.
- ✓ Peut **s'exprimer de façon claire et détaillée** sur une grande gamme de sujets d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

CLES 3 (NIVEAU C1 – UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ)

Peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle

Descripteurs du CECRL :

- ✓ Peut **comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants**, ainsi que saisir des significations implicites.
- ✓ Peut **s'exprimer spontanément et couramment** sans trop apparemment chercher ses mots.
- ✓ Peut **utiliser la langue de façon efficace et souple** dans sa vie sociale, professionnelle ou académique.
- ✓ Peut **s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée** et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.



UN DISPOSITIF DE CERTIFICATION COMPLET

La réussite au CLES démontre la capacité des candidats à communiquer mais également à réaliser les tâches suivantes :

- ✓ exploiter des documents ;
- ✓ rédiger une lettre, un courriel... ;
- ✓ faire une présentation orale ;
- ✓ mener une négociation ;
- ✓ réaliser une synthèse.

Le dispositif de certification CLES est complet puisqu'il évalue les **cinq compétences langagières** :

- ← compréhension de l'oral ;
- ← compréhension de l'écrit ;
- ↘ production écrite ;
- production orale ;
- ⊗ interaction orale.

Les épreuves des trois niveaux de CLES sont organisées sous la **forme d'un scénario avec une mise en situation réaliste** autour de la thématique retenue pour chaque niveau de CLES. Toutes les tâches proposées sont liées entre elles. Les informations repérées lors des phases de compréhension de l'écrit et de compréhension de l'oral ont pour objectif d'alimenter les phases de production (écrite et orale).

CLES 1 (2h)		CLES 2 (3h)		CLES 3 (4h20)	
Compréhension de l'oral	30min	Compréhension de l'oral	30min	Compréhension de l'oral Compréhension de l'écrit	3h
Compréhension de l'écrit	1h15	Compréhension de l'écrit	2h15	Production orale	10min
Production écrite		Production écrite		Interaction orale	10min
Production orale	15min	Interaction orale	15min	Production écrite	1h

Les épreuves du certificat CLES sont fondées sur l'**évaluation des compétences langagières**, il n'y a donc aucune préparation spécifique au CLES. Un travail régulier sur les compétences évaluées, en cours de langue et/ou en autoformation, reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau CLES. **Il est également important de se familiariser avec le format des épreuves.** Les exemples de sujets CLES sont disponibles sur le site internet du CLES.

ORGANISATION DU DISPOSITIF CLES AU NIVEAU NATIONAL

Le CLES fonctionne, depuis sa création, selon un **principe de mutualisation entre les établissements d'enseignement supérieur**, en matière de conception des sujets et d'organisation à l'échelle régionale et nationale. La contribution des établissements au fonctionnement national du CLES s'effectue selon les différentes modalités :

- ✓ **Conception et relecture de sujets** sont réalisées au niveau national par des enseignants ou enseignants-chercheurs titulaires de l'enseignement supérieur
- ✓ **Participation aux comités de validation et responsabilité** garantissant la conformité des sujets au cahier des charges CLES
- ✓ **Coordination de pôles CLES**
- ✓ **Formation des acteurs CLES**
- ✓ **Participation à la conception des outils CLES**

INSTANCES NATIONALES

La **Coordination nationale CLES** est garante du principe de mutualisation et du fonctionnement collégial de la certification CLES. Son pilotage est assuré par l'Université Grenoble Alpes (UGA). Auparavant il l'était par l'université Stendhal - Grenoble 3 en vertu d'une convention tripartite avec le MENESR et la Conférence des présidents d'université (CPU) signée le 10 avril 2013 ; cette université fait maintenant partie intégrante de l'UGA.

La **direction nationale du CLES**, composée d'un directeur scientifique et de quatre directeurs adjoints, s'appuie sur un **comité de pilotage** afin de mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées et de garantir la mutualisation inter-universitaire.

Une **sous-commission « CLES »** est créée au sein de la « Commission de la formation et de l'insertion professionnelle » de la CPU afin de veiller à un pilotage politique collégial, dans le respect de l'esprit de mutualisation du CLES.

ORGANISATION REGIONALE

Centre CLES : un établissement d'enseignement supérieur accrédité par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) à délivrer le CLES, ou lié par le biais d'une convention avec un autre centre accrédité.

Pôle CLES : un regroupement de centres CLES organisés en réseau au niveau régional.

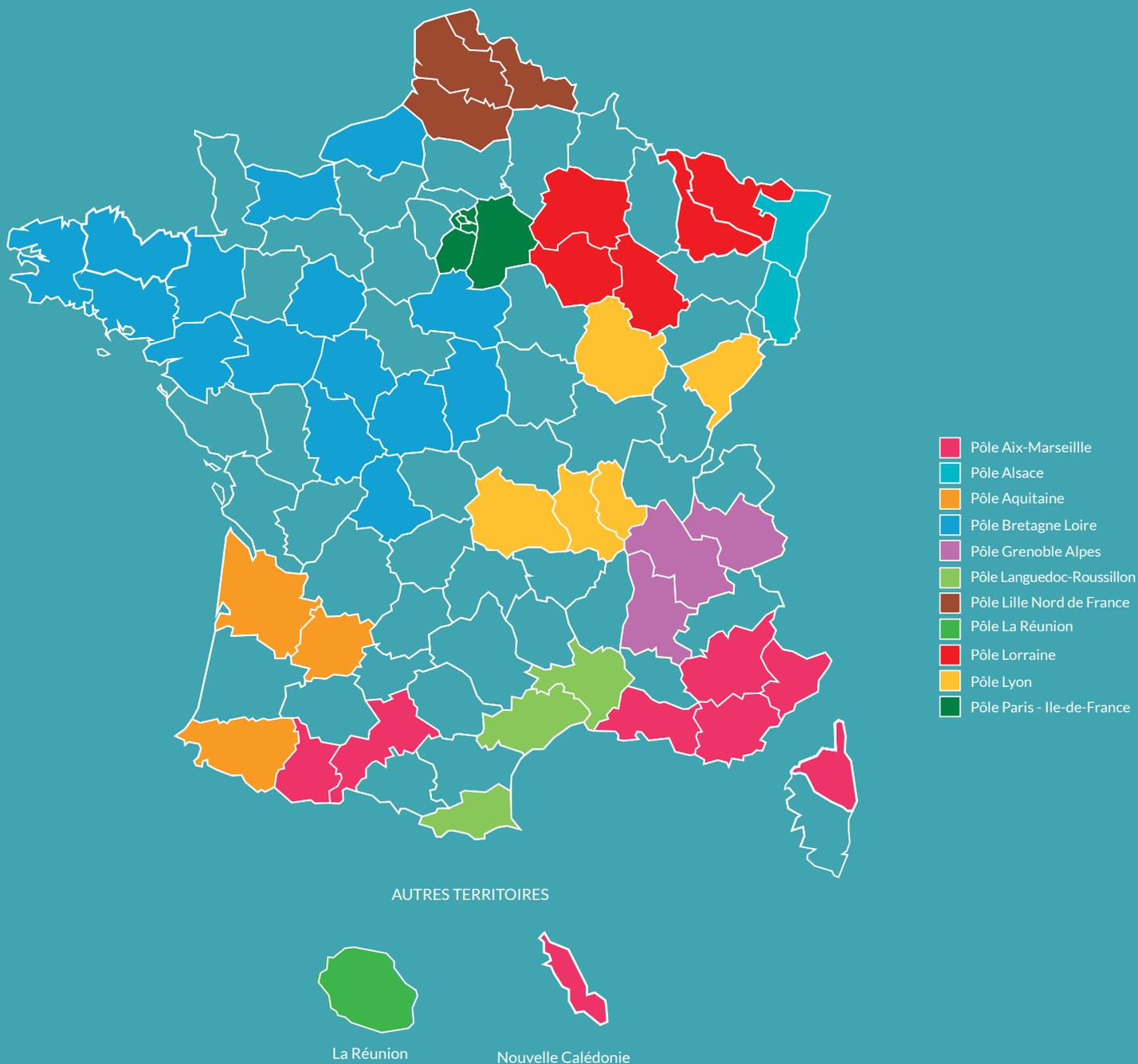
Réseau CLES : l'ensemble des pôles, ainsi que les centres qui y sont regroupés.

GARANTIE SCIENTIFIQUE

La certification CLES s'est dotée d'un **directeur scientifique** qui s'appuie sur un **comité scientifique** composé de dix enseignants-chercheurs et experts français ou internationaux, reconnus dans le domaine de la linguistique et de la didactique des langues étrangères. Ce comité vise à garantir la qualité du dispositif et du certificat CLES. Il est de manière plus large force de proposition en matière d'évaluation formative et certificative.

PÔLES CLES

La certification CLES est proposée dans un grand nombre d'universités et dans quelques Grandes Écoles. Rendez-vous sur le site web du CLES, pour découvrir l'offre et les coordonnées de chaque centre.



COORDINATION NATIONALE CLES

Université Grenoble Alpes
Maison des langues et des cultures
BP 25 - 38040 Grenoble cedex 9

Courriel : coordination-nationale.cles@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. : 04.76.82.77.56



EN SAVOIR PLUS SUR WWW.CERTIFICATION-CLES.FR